Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 27 novembre 2020

Vaucluse : signature des deux premiers ‘Contrats initiative emploi Jeunes’

Dans le cadre du plan ‘1 jeune, 1 solution’, la Préfecture de Vaucluse, Pôle emploi et la Mission locale Jeunes Grand Avignon viennent de signer les deux premiers ‘Contrats initiative emploi Jeunes’ avec les entreprises Bô Garden et Trans Med Express.

En juillet dernier, le gouvernement lançait ‘1 jeune, 1 solution’, un plan à 6,7 milliards d’euros pour les jeunes de 16 à 25 ans éloignés du marché de l’emploi avec un double objectif : faciliter l’entrée dans la vie professionnelle tout en encourageant les entreprises à embaucher. Parmi les différentes aides à l’embauche mises en œuvre, le retour des Contrats initiative emploi (CIE) Jeunes, permettant aux entreprises de recruter une personne rencontrant des difficultés d’insertion professionnelle en bénéficiant d’une aide financière de l’État correspondant à 47 % du taux horaire brut du Smic par heure travaillée pour le recrutement de tout jeune âgé de moins de 26 ans et de jeune de moins de 30 ans en situation de handicap. Un dispositif mis en application par Pôle emploi et la Mission locale (accompagnement individualisé, formation) qui a permis la signature des deux premiers CIE Jeunes dans le Vaucluse avec le recrutement d’un élagueur par la société Bô Garden (Le Pontet) et d’un chauffeur-livreur par l’entreprise de transport Trans Med Express qui est en train d’implanter une de ses filiales sur

Ecrit par Echo du Mardi le 27 novembre 2020

Avignon.

Toujours dans le cadre du plan ‘1 jeune, 1 solution’, l’Etat annonce délivrer une aide de 4 000 € pour le recrutement d’une jeune de moins de 26 ans en contrat à durée indéterminée (CDI) ou contrat à durée déterminée (CDD) d’au moins 3 mois d’ici le 31 janvier 2021. Concernant l’alternance, une aide de 5 000 € sera accordée aux entreprises recrutant un jeune de moins de 18 ans en contrat d’apprentissage ou de professionnalisation ou de 8 000 € si le jeune est plus âgé. Enfin, dans le cadre des emplois francs, pour les jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, des aides à l’embauche seront octroyées. Ces dernières pourront atteindre les 17 000 € sur 3 ans en CDI et 8 000 € sur 2 ans pour une embauche en CDD d’au moins 6 mois d’ici le 31 janvier prochain.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !